

À : Son Excellence Tania Romualdo, ambassadrice et représentante permanente du Cap-Vert auprès des Nations Unies, et Son Excellence James Larsen, ambassadeur et représentant permanent de l'Australie auprès des Nations Unies, en tant que co-facilitateurs du projet de déclaration politique de l'UNOC3

Jeudi 20 février 2025

**Objet : Commentaires généraux de la pêche artisanale sur l'avant-projet de déclaration politique « Notre océan, notre avenir : accélérer l'action » qui sera signé par les autorités présentes à la 3e Conférence des Nations unies sur l'océan à Nice (UNOC3), en France, en juin 2025.**

Vos Excellences Mme Romualdo et M. Larsen,

Nous, hommes et femmes de la pêche artisanale (petits-métiers,<sup>1</sup> communautés locales, afrodescendantes et peuples autochtones qui utilisent de manière traditionnelle et durable les ressources halieutiques des océans), nous adressons à vous en tant que détenteurs de droits sur les océans et promoteurs des engagements pris par les gouvernements : les Directives volontaires pour la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté, l'objectif 14 du développement durable, le cadre mondial de Kunming Montréal sur la biodiversité et les conventions sur les droits de l'homme, afin de progresser ensemble vers la conservation et la protection des océans pour le bien-être des générations futures. Nous, représentants de la pêche artisanale, nous sommes également inspirés de ces documents et de notre propre Appel à l'action, lancé lors de la deuxième conférence des Nations unies sur les océans (2022),<sup>2</sup>, afin de prendre d'ores et déjà des mesures pour protéger nos territoires côtiers et marins.

Après avoir lu le projet zéro préparé avec les contributions de la société civile, nous présentons ici les idées que nous considérons comme centrales pour un document qui devrait refléter les intérêts et les besoins de tous.

#### 1. L'importance de la pêche artisanale en tant que détenteurs de droits et gardiens de la mer et fournisseurs de sécurité alimentaire et d'emplois pour un grand nombre

Nous apprécions grandement les efforts déployés pour qu'un document d'une telle pertinence mentionne, à l'article 2, la nécessité d' « agir d'urgence pour relever ce défi par des mesures audacieuses, ambitieuses, équitables et transformatrices, et faire en sorte que toutes les personnes, y compris les

---

<sup>1</sup> Quand nous parlons de pêche artisanale, nous faisons référence aux « petits métiers », c'est-à-dire, une pêche à faible impact et à petite échelle, telle que nous la retrouvons dans des documents clés, comme les Directives Volontaires de la FAO pour une pêche artisanale durable. La pêche artisanale englobe toutes les activités de la chaîne de valeur pré-récolte, récolte et post-récolte.

<sup>2</sup> Voir [www.ssfcalltoaction.org](http://www.ssfcalltoaction.org) – site web disponible en français, anglais, espagnol et portugais. Disponible aussi en PDF en arabe, swahili, et wolof.

*femmes et les filles, les personnes handicapées, les jeunes, les peuples autochtones et les autres groupes marginalisés, puissent participer à la prise de décisions concernant les océans ».*

Cependant, nous pensons que, en raison de l'importance et des grandes contributions de notre secteur, ce paragraphe devrait clairement énoncer l'importance de la participation de notre secteur à la prise de décision. **La pêche artisanale, les femmes et les hommes des communautés locales et des peuples autochtones doivent être considérés comme des acteurs vulnérables prioritaires face aux défis environnementaux, climatiques, sociaux et économiques de notre planète.** Bien que les communautés côtières soient mentionnées, l'importance et l'existence de notre secteur ne sont reconnues qu'au paragraphe 25 f du document : « *Soutenir la pêche artisanale, les femmes et les filles, les jeunes et les populations autochtones* ».

**Le projet devrait aussi clairement appeler au respect des Directives volontaires pour la garantie d'une pêche artisanale durable<sup>3</sup> adoptées par les gouvernements en 2014, et que la conservation de la mer et de ses ressources dépendra d'une conservation clairement inclusive et équitable qui nous considère sous l'approche des droits de l'homme, comme l'a récemment demandé dans ses recommandations le Rapporteur spécial des Nations Unies pour un droit à un environnement propre et sain.<sup>4</sup>**

## 2. Sur l'économie bleue et son impact sur notre mode de vie

De nombreuses initiatives ont appelé à tourner notre regard vers la mer et ce qu'elle pourrait apporter comme bénéfiques aux économies de la planète, cela sous l'appellation « économie bleue ». Cependant, en tant que communautés de pêche artisanale, de populations autochtones, des communautés locales et afrodescendantes, nous avons dû et devons encore nous défendre contre des industries plus puissantes, qui nous font concurrence pour l'espace et l'accès aux ressources, en polluant et en détruisant souvent notre environnement, nos territoires et notre culture. Ce développement injuste et inéquitable de l'économie bleue a souvent été soutenu par les gouvernements et les entreprises, avec peu d'intérêt pour les impacts sociaux et environnementaux qu'il génère.

Nous voulons de la clarté dans l'utilisation de ce terme et un respect absolu de notre Appel à l'action<sup>5</sup>, qui stipule clairement que nous devons être protégés de ces grandes industries destructrices qui viennent sur nos territoires de vie pour prendre notre terre, notre océan et nos droits fondamentaux.

**Nous demandons qu'au paragraphe 25, les paragraphes a, b, c, parlent clairement d'une économie juste et équitable pour tous et où nous, hommes et femmes de la pêche artisanale, et notre mode de vie sont protégés et reconnus pour continuer à assurer la sécurité alimentaire de la planète.**

## 3. Sur les outils de conservation du financement et la responsabilité pour la mise en œuvre de la cible 14.6 de l'ODD

---

<sup>3</sup> Voir les Directives pour la garantie d'une pêche durable artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté (2014) : <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/i4356en>

<sup>4</sup> Voir <https://docs.un.org/en/A/HRC/58/59>

<sup>5</sup> Voir <https://www.ssfcalltoaction.org/blue-economy>

Le projet de déclaration mentionne les outils de conservation privés et basés sur le marché qui, jusqu'à présent, nous ont exclus et ont mis en péril notre avenir. Plus précisément, nous parlons de solutions basées sur la nature qui comprennent les paiements pour les services environnementaux, les crédits de carbone bleu, les échanges dette-nature, le financement du 30 x 30 et d'autres formes de conservation basées sur des zones.<sup>6</sup>

Nous mentionnons en particulier les paragraphes 13 et 17, qui, bien qu'ils mentionnent l'approche fondée sur les écosystèmes et reconnaissent notre rôle fondamental en tant que participants à ces processus, mentionnent également les mêmes solutions fondées sur la nature qui, jusqu'à présent, ont été une épée à double tranchant pour nos communautés et nos modes de vie.

L'« approche écosystémique » considère une « approche socio-écologique et systémique » qui est essentielle dans la recherche de solutions dans une perspective plus holistique.

**Ces outils basés sur le marché, appliqués sans droits d'occupation ou d'accès à nos zones de pêche, nous criminalisent et promeuvent un type de conservation qui nous exclut et nous appauvrit. Nous demandons que l'approche écosystémique soit mise en avant dans l'orientation future des actions et que, si des outils basés sur le marché sont utilisés, ils envisagent des garanties claires et fortes qui assurent l'information, le consentement libre, préalable et éclairé, et qui assurent notre participation à la mise en œuvre de leurs actions.**

#### 4. Sur la production de connaissances sur la mer et ses ressources environnementales et sociales

Le projet de déclaration réaffirme clairement ce à quoi nous sommes déjà confrontés : nous, femmes et hommes de la pêche artisanale, et nos familles, sommes en première ligne des impacts du changement climatique. Cependant, sans une approche basée sur les droits humains, il existe de nombreux défis supplémentaires pour assurer notre contribution à la conservation et à la sécurisation de notre mode de vie.

À cet égard, il est essentiel d'inclure des mesures communautaires d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets. La restauration des systèmes socio-écologiques doit être conçue par les communautés et mise en œuvre par les communautés elles-mêmes. Il s'agit d'une mesure efficace d'adaptation au changement climatique et le financement devrait y contribuer.

**Nous demandons instamment, non seulement que les ressources financières destinées à l'atténuation du changement climatique parviennent en priorité à nos organisations et donc à nos territoires marins et côtiers, mais aussi que tous les projets orientés ou visant à travailler sur la question intègrent des objectifs clairs et obligatoires qui nous aident, nous les peuples autochtones, les communautés locales et les pêcheurs afrodescendants, à renforcer notre capacité d'adaptation aux défis climatiques de notre planète.**

---

<sup>6</sup> Pour plus d'informations, voir la série de publications "Le financement de la conservation", qui explore les impacts de l'économie bleue et de certains de ces outils basés sur le marché sur nos communautés de pêche artisanale : <https://www.capecffa.org/financement-conservation>

**Nos connaissances ne devraient pas seulement être reconnues en tant que telles (paragraphe 24), mais valorisées en fonction de l'urgence avec laquelle la crise des océans doit être abordée. Ce n'est qu'avec ces connaissances et en soutenant nos modes de vie durables que nous pourrions assurer, comme indiqué au paragraphe 18, la sécurité alimentaire de milliards de personnes sur la planète.** La recherche d'une science inclusive qui valorise la contribution de nos peuples est l'élément principal de la réussite de la réunion de Nice, où tous les pays développés et en développement, les secteurs puissants et vulnérables souhaitent s'asseoir et contribuer à la conservation des océans.

Nous apprécions cet effort pour organiser et promouvoir la Troisième Conférence des Nations unies sur l'Océan à Nice qui encouragera le dialogue vers la conservation et l'utilisation durable de l'océan. Nous voulons être présents et nous espérons participer à cette réunion de manière digne et préparée.

Nous espérons que la déclaration finale, signé par les gouvernements, validera et accompagnera la mise en œuvre de l'Appel à l'action de la pêche artisanale, présenté à Lisbonne en 2022 et qui met sur la table nos priorités pour vous accompagner dans ce processus.<sup>7</sup>

Cordialement,

Les signataires de l'Appel à l'action de la pêche artisanale<sup>8</sup>

CC : M. Peter Thomson, Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour les océans  
M. Rémi Varda et Mme Lorelei Picourt, facilitateurs des commentaires de la société civile

---

<sup>7</sup> Voir <https://www.ssfcalltoaction.org/>

<sup>8</sup> Voir <https://www.ssfcalltoaction.org/signatories>